

La 160^e assemblée annuelle des actionnaires¹ de la BANQUE NATIONALE DU CANADA s'est tenue au Fairmont Le Château Frontenac situé au 1, rue des Carrières, Québec (Québec), le 24 avril 2019 à 10 h.

Au nom de Louis Vachon, président et chef de la direction, des membres du conseil d'administration et du bureau de la présidence, Jean Houde, président du Conseil et de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il remercie la ville de Québec pour son accueil chaleureux et souligne qu'à l'occasion de son 160^e anniversaire, la Banque a le privilège de tenir sa première assemblée écoresponsable dans la ville qui l'a vue naître.

Jean Houde explique les modalités entourant les interventions durant l'assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs. A titre de président du conseil, Jean Houde explique comment les membres du conseil s'assurent de la pérennité de la Banque et de sa capacité à créer de la valeur. Il fait état des initiatives auxquelles le conseil porte une attention particulière, dont la responsabilité sociale et environnementale.

QUORUM

Le quorum étant atteint, Jean Houde déclare l'assemblée dûment convoquée et constituée.

NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE ET DES SCRUTATEURS

Jean Houde indique que, conformément au règlement administratif, le Conseil l'a désigné ainsi que Dominic Paradis, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, pour agir respectivement à titre de président et de secrétaire de l'assemblée.

Jean Houde désigne Martine Gauthier et Quentin Weber de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateurs.

DISCOURS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Louis Vachon souhaite la bienvenue aux actionnaires, collègues et clients. Il souligne qu'en plus de célébrer le 160^e anniversaire de la Banque, pour la première fois, la période de questions est accessible au public par webdiffusion. Il présente les membres du bureau de la présidence et souligne le départ à la retraite de Ricardo Pascoe.

Louis Vachon souligne la rentabilité record de la dernière année. Il décrit les réalisations en matière d'évolution culturelle et d'innovation. Il rappelle l'importance d'une expérience client basée sur la technologie et le conseil expert. À cet effet, NatGo est une solution d'investissement prometteuse à laquelle s'ajoutent d'intéressants partenariats entre des *Fintechs* et la Banque.

Louis Vachon se dit fier des engagements sociaux et environnementaux des employés et de la Banque et rappelle que cette dernière est membre du TCFD, UNPRI et de l'UNEPFI. Il conclut en réitérant l'engagement de la Banque envers ses clients, ses employés et sa communauté.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Jean Houde confirme que les états financiers ont déjà été approuvés par le conseil d'administration et déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

TENUE DU VOTE : PROCÉDURE

Jean Houde rappelle que le vote sur chacune des propositions se fera au scrutin secret et ajoute que les actionnaires seront appelés à voter après chaque proposition. Les résultats seront communiqués dès que le rapport des scrutateurs lui aura été remis, en plus d'être publiés après l'assemblée sur le site Internet de la Banque et sur le site SEDAR.

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ET RÉSULTATS DE VOTE ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil, Jean Houde indique le nombre d'administrateurs devant être élus et précise que Patricia Curadeau-Grou se présente pour la première fois à l'élection suite au départ à la retraite de Richard Fortin en décembre 2018.

Linda Taklit, actionnaire, énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Jean Houde, Raymond Bachand, Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Patricia Curadeau-Grou, Gillian H. Denham, Karen Kinsley, Rebecca McKillican, Robert Paré, Lino A. Saputo, Jr., Andrée Savoie, Pierre Thabet et Louis Vachon, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

Résultat de vote : Chacun des candidats a été élu avec au moins 97,38 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Jean Houde souligne qu'en soumettant au vote son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires. Il précise qu'en 2018, dans un contexte de constante évolution, le Conseil et le Comité de ressources humaines ont poursuivi leur révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération.

Maxime Ross-Gagné, actionnaire, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire.

Résultat de vote : Plus de 92 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Pierre-Luc Jutras, actionnaire, propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2018 et se terminant le 31 octobre 2019.

Résultat de vote : Plus de 99 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Augmentation du montant global de la rémunération pouvant être versée aux administrateurs

Jean Houde indique qu'en vertu de la *Loi sur les Banques*, le montant global de la rémunération pouvant être versée aux administrateurs au cours d'un exercice doit être fixé par règlement et confirmé par résolution extraordinaire des actionnaires adoptée aux deux tiers des voix.

Le Conseil propose d'augmenter de 1 million ce montant pour un total de 3,5 millions de dollars afin d'être en mesure de continuer le recrutement d'administrateurs qualifiés et préparer la relève.

Brigitte Banville, actionnaire, propose l'approbation du règlement administratif fixant le montant de la rémunération pouvant être versée à tous les administrateurs de la Banque au cours d'un exercice, ayant été approuvé par le conseil d'administration le 31 octobre 2018.

Willie Gagnon, du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), prend parole et demande plus d'explications sur cette proposition. Jean Houde remercie M. Gagnon pour son intervention et répond aux questions soulevées.

Résultat de vote : Plus de 98 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

⁽¹⁾ Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.

⁽²⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE ET RÉSULTATS DE VOTE ⁽³⁾

Jean Houde indique que la Banque a reçu quatre propositions du MÉDAC. Après discussion avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne soumettre au vote que deux d'entre elles. Les représentants du MÉDAC sont invités à s'adresser aux actionnaires. Avant de procéder, Willie Gagnon s'exprime d'abord sur les relations cordiales et soutenues entre la Banque et le MÉDAC.

Proposition d'actionnaire n° 3 : Divulgation du ratio de rémunération

Willie Gagnon propose que la Banque divulgue le ratio d'équité utilisé par le Comité de rémunération dans son exercice de fixation de la rémunération.

Résultat de vote : Plus de 91 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

Proposition d'actionnaire n° 4 : Création d'un comité des nouvelles technologies

Michel Desjardins propose que le conseil d'administration crée un comité des nouvelles technologies visant à anticiper les enjeux de l'intégration des innovations technologiques sur la Banque.

Résultat de vote : Plus de 95 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Louis Vachon anime la période de questions, laquelle porte sur les points suivants :

- Le changement vers une économie intégrée
- La transition écologique, économique et sociale
- La stratégie d'expansion hors Québec
- Les activités de la Banque au Cambodge
- Le développement durable

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, Jean Houde remercie les actionnaires et les employés de leur contribution au succès de la Banque et déclare l'assemblée levée.

(s) Jean Houde
Président

(s) Dominic Paradis
Secrétaire

⁽³⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.